

HONORAIRES AGENCE

à la charge du Vendeur

(Tarif applicable à partir du 10 janvier 2024)

Barème cumulable - Honoraires maximum pratiqués par tranche

En cas de négociation de prix de vente, le montant des honoraires reste calculé sur le prix de mise en vente initial.

HONORAIRES DE TRANSACTION

Maison / Commerce

Montant net vendeur (en TTC)	Taux
De 0 à 40 000 €	Base de 2 500 €
De 40 000 € à 50 000 €	8 %
De 50 000 € à 70 000 €	7 %
De 70 000 € à 110 000 €	6 %
De 110 000 € à 150 000 €	5 %
Supérieur à 150 000 €	4 %

2 000 € supplémentaires dans le cas du choix des services du mandat EXCEL'ADRESSE : visite virtuelle, présence en vitrine et dans les magazines (L'ADRESSE, etc...).

Terrain

Montant net vendeur (en TTC)	Taux
De 0 à 20 000 €	Base de 3 000 €
De 20 000 € à 40 000 €	9 %
De 40 000 € à 60 000 €	8 %
Supérieur à 60 000 €	7 %

1 000 € supplémentaires dans le cas du choix des services du mandat EXCEL'ADRESSE : visite virtuelle, présence en vitrine et dans les magazines (L'ADRESSE, etc...).

Avis de valeur immobilière : 180 € TTC

HONORAIRES DE LOCATION

	Part bailleur	Part locataire
Honoraires de visite, constitution de dossier, rédaction de bail, établissement de l'état des lieux	7% du loyer annuel hors charges	7% du loyer annuel hors charges (dans la limite de 8€/m ²)
Honoraires de communication et d'entremise	50 € TTC	offert
Local commercial, professionnel		16% du loyer annuel encaissé

Honoraires divers TTC :

- Rédaction de bail seul : 200 €
- Etablissement d'état des lieux : honoraires à partager entre le bailleur et le locataire
 - 3 €/m² (pour les surfaces inférieures à 45m²)
 - 2,40 €/m² (pour les surfaces supérieures à 45m²)

SARL L'IMMO DU MARAIS 22 rue de l'An VI - 85450 CHAILLÉ LES MARAIS

Tel : 02 51 56 72 57 E-mail : limmodumarais@ladresse.com Site internet : www.ladresse-chaillé-les-marais.com

SARL au Capital social de 5 000 € - RCS LA ROCHE SUR YON n° 851 552 042 - APE : 6831Z